



## CC66, CC51, CLCC, CHRS, Croix Rouge CONVENTIONS MENACÉES. Une lutte commune s'impose!

Dans un contexte économique et social difficile, nous, salariés des établissements sociaux, et médicaux sociaux sommes confrontés à la mise en concurrence généralisée du secteur.

Des associations fusionnent, se regroupent, et disparaissent afin dit-on de préparer cette mise à concurrence et de répondre aux procédures « d'appels à projets » contenues dans la loi HPST, dite loi Bachelot.

L'un des grands effets de cette loi est d'offrir comme perspective aux salariés du secteur une baisse du coût du travail par la réduction des salaires, l'augmentation du temps de travail et la remise en cause des métiers. D'où l'attaque généralisée faites à nos conventions.

Les patrons associatifs du secteur et leurs organisations syndicales (Fegapei, Syneas, Fehap, Fédération des clcc...) sont LES RESPONSABLES de cette casse. Ce sont EUX qui depuis 1999 proposent les révisions, les refontes et menacent de dénoncer les conventions collectives. A ce titre, ils doivent être tous interpellés localement, régionalement et nationalement.

Aujourd'hui, il est important de comprendre que c'est toute notre branche des associations Sanitaires et Sociales, appelée BASS, qui doit s'engager dans un mouvement de résistance afin de défendre ses droit et ses conventions. Il faut désormais une convergence des luttes pour faire bloc en force et en nombre face aux projets d'anéantissement de nos conventions. Rappelez vous que l'organisation patronale de la CC51, la FEHAP, à déclaré vouloir être le fer de lance et l'instigateur d'une convention unique.

(Une convention unique? Pourquoi pas! Mais à la seule condition qu'elle soit plus avantageuse que nos conventions actuelles!!)

Pour ce qui est de la convention unique de la FEHAP, ne nous faisons aucune idée!!! La CC51 s'est vue dépouillée de tous ses droits et acquis depuis 1999 et aujourd'hui encore, la FEHAP tente d'imposer à la CC51 une individualisation du salaire aggravée, pire : « un minimum conventionnel qui pourrait être amélioré en fonction des résultats des établissements et des situations de concurrences locales », une progression à l'ancienneté à la baisse, des reprises à l'ancienneté pour les embauches à 20%, et encore mieux, la possibilité de virer n'importe quel salarié pour faute sérieuse sans avertissement!!!!



**VOUS VOULEZ D'UNE TELLE CONVENTION????**

**CAR COMPRENEZ QUE POUR NOS PATRONS, IL S'AGIT DE DEGOMMER LA CC51 POUR MIEUX FUSILLER LA CC66 ET TOUTES LES AUTRES CONVENTIONS!**

Il est important plus que jamais de maintenir une pression constante à l'égard de nos employeurs et d'être prêt en toute circonstance à réagir par des actions locales, régionales et nationales.

Afin de réserver comme il se doit une salve d'accueil à l'assemblée générale de la FEHAP qui se tiendra ce jour!

Aujourd'hui, les organisations syndicales SUD, CNT, CGT appellent tous les salariés de la BASS, CC51, CC66, CCLC, CHRS, CROIX ROUGE... à se mobiliser pour une action de grève et de débrayage le 3 février 2011 de 8h00 à 12h00.  
Devant le château de Montchat,  
51 rue Charles Richard, 69003 (tram T3, station reconnaissance Balzac)



Il est important d'apporter des banderoles avec les conventions clairement identifiées.

SUD	2 rue Chavanne 69001 Lyon	Tel: 04.78.30.09.45
CNT	44 rue Burdeau 69001 Lyon	Contact : cnt.sanso69@free.fr
CGT	1 pl Guichard 69003 LYON	Tel : 04 78 60 09 57